

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Quatre nouveaux ambassadeurs accrédités !

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

LA diplomatie était particulièrement à l'honneur hier au palais de la présidence de la République où le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, a reçu les lettres de créance de quatre diplomates récemment accrédités au Gabon.

Suivant un cérémonial huilé et coordonné, les ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires du Portugal, Rui Fernando Sucena Do Carmo, de la Corée du Sud, Shin Song Bum, de la Confédération suisse, Chasper Sarott, et du Canada, Lorraine Anderson, se sont soumis à leurs obligations protocolaires et diplomatiques en présentant également, dans le même temps, au numéro un gabonais, les lettres de rappel de leurs prédécesseurs respectifs.

Au cours de l'entretien qu'elles ont eu, par la suite, avec le chef de l'État, toutes ces personnalités, se félicitant



Le diplomate sud-coréen, Shin Song Bum, remettant ses lettres de créance au chef de l'État Ali Bongo Ondimba.

de l'excellence des relations entre leurs pays respectifs et le Gabon, ont exprimé leur volonté de les dynamiser et consolider davantage dans les différents domaines d'intérêt commun, tout en les élargissant à de nouveaux horizons afin de les hisser à un niveau plus élevé.

Quoi qu'il en soit, cette cérémonie témoigne de l'importance du rôle et

de la place qu'occupe le Gabon dans le concert des Nations, sous-tendu par une diplomatie dynamique axée autour de la diversification de ses partenariats sur le plan économique, de la promotion et la préservation de la paix dans le monde ; la lutte contre les changements climatiques tout en étant fondamentalement attaché aux principes régissant les relations internationales.

Elections générales/Déclaration des biens : les précisions de Lambert-Noël Matha

SCOM
Libreville/Gabon

À la suite des responsables du Centre gabonais des élections (CGE) et du Conseil national de la démocratie (CND), le président de la Commission nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite (CNLCEI), Nestor Mbou, a récemment échangé avec le ministre de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha. L'article 8 nouveau de la loi 041/2020 du 22 mars 2021 instituant la production du récépissé de déclaration des biens par tout candidat lors de toute élection politique était au centre de ces échanges.

Lambert-Noël Matha a d'emblée relevé que si le CGE administre et gère les élections, les textes qui les régissent et établissent les pièces obligatoires permettant

de constituer les dossiers de candidature sont pris en amont par le département de l'Intérieur. Répondant au président de la CNLCEI, le ministre d'Etat a déclaré qu'en raison de leur nombre, de leurs conditions sociales et de l'éloignement de leurs localités, "les futurs conseillers départementaux et municipaux sont assujettis à toutes les autres pièces constitutives du dossier, sauf à la déclaration des biens".

Puis, M. Matha de préciser : "La déclaration des biens est obligatoire, une fois élus conseillers, à ceux qui vont postuler pour être membres des bureaux des conseils départemental et municipal, aux futurs maires et leurs adjoints, aux futurs présidents et vice-présidents." Ces modifications seront d'ailleurs formalisées à travers un texte.



Le président Nestor Mbou échangeant avec le ministre d'État Lambert-Noël Matha.

Entre nous soit dit

On est toujours mieux chez soi : n'est-ce pas docteur ?

Le schisme qui vient de se concrétiser chez les Démocrates de Monsieur Guy est en fait un acte attendu. Tous les observateurs du microcosme politique national savaient que depuis fort longtemps, et ce bien avant la parenthèse de la Concertation politique, le feu couvait sous la cendre. Entre "Moukombo" le philosophe et Akure le médecin, le désamour autant que la rupture étaient bel et bien consommés.

Le tableau que l'on voulait afficher d'une unité et d'une convergence n'était en réalité qu'une façade hypocrite. Ce drôle d'attelage à deux têtes ne trompait plus personne. En interne, les dissensions et la rivalité avaient érodé le socle. Pour tout dire chez les Démocrates, il y avait deux blocs aux conceptions et visions diamétralement opposées. Même si l'on excluait le rocambolesque vaudeville de Kabala de par les valises d'ifouras abondamment remplies chez les Bokilos d'en face, la situation survenue ces

derniers jours allait finir par se révéler. A la vérité, il faut reconnaître qu'au sein de cette famille politique et ceci on doit le dire très vite car il n'y a véritablement jamais eu de fusion par conviction, mais bien deux clans qui se surveillaient. Le gros des troupes était constitué par des inconditionnels de Guy Nzouba Ndama qui pour faire bonne figure toléraient avec circonspection l'autre clan fait par les allogènes.

La sortie de Vincent Ella Menié va sonner le glas de cette situation frustrante et un tantinet humiliante. Refusant de continuer de servir d'alibi et de prétexte à une prétendue dimension nationale de cette formation politique aux relents ambigus, l'ex-secrétaire général repartira vers les vertes prairies de la chapelle de Louis.

A l'inverse, l'honorable Séraphin Akure Davain va faire de la résistance. Entre couleuvres avalées, chausse-trappes et planches bien savonnées, le natif de Lambaréné va surfer

sur tous ces écueils en faisant le dos rond. Patiemment, il a rongé son frein en attendant l'occasion opportune qui lui permettrait non pas de s'affranchir mais de se venger des vexations et des désillusions. Que ne fut pas sa joie lorsque se présenta la grand-messe de la concertation politique !

Faisant le choix de la real politik, le bon docteur Akure Davain allait faire un pied de nez magistral à tous ceux qui le pensaient résigné et peu consensuel. Avec méthode, il va anticiper sur l'ire et la déconvenue de ses anciens compagnons. Et voilà qu'il porte sur les fonts baptismaux son parti politique les Démocrates libres. Une leçon à retenir : "à beau chasser le naturel, il revient au galop".

On pourra toujours s'étonner à l'envi de la célérité avec laquelle tout ceci a été fait, mais ça c'est un autre débat. Bassé !

Teddy OSSEY*